



COMMUNE DE JOSSELIN – BP 36 – 56120

☎02.97.22.24.17 ✉ 02.97.75.69.87

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION : ANNEE 2024

A DEPOSER EN MAIRIE POUR LE 10 NOVEMBRE 2023

Toute association qui ne déposera pas le dossier de demande de subvention en Mairie dans le délai prescrit, sans avoir justifié son retard, ne pourra bénéficier de subvention communale au titre de l'exercice 2024. Aucune lettre de rappel ne sera adressée.

Les subventions octroyées en cours d'année seront perdues en cas de non dépôt en Mairie des justificatifs réclamés avant le 30 novembre 2024.

NOM DE L'ASSOCIATION :

SIEGE SOCIAL :

N° RNA (délivré par la Préfecture) : / W /

N° de SIRET : /

ADRESSE POSTALE :

OBJET DE L'ORGANISME :

Précisé dans les statuts

NOM ET COORDONNEES DE LA PERSONNE RESPONSABLE A CONTACTER :

ADRESSE @mail :

Conseil d'administration	Nom Prénom	Adresse	Téléphone
Président			
Vice Président			
Trésorier			
Secrétaire			
Membres			

N'omettez pas

** de prévenir la Mairie, la presse et les radios locales de vos dates de manifestations*

** d'aviser le bureau d'accueil de la Mairie en cas de changement de la personne à contacter*

N° d'enregistrement en Préfecture : _____

Date de parution au Journal Officiel : / / / / / / / / / / / / / / / /

Numéro de compte (**joindre le relevé d'identité bancaire ou postal avec le code BIC**)

/
Code banque

/
Code Guichet

/
Numéro de Compte

/
Clé

MONTANT ET PROJETS D'UTILISATION DE LA SUBVENTION **exceptionnelle** DEMANDEE
(Joindre une demande écrite accompagnée d'un budget détaillé avec les recettes et les dépenses prévues)

Montant de la subvention sollicitée : _____

PRESTATIONS EN NATURE

Rappeler ici les prestations en nature que la Commune met à votre disposition au cours de l'année (salle, personnel communal, matériel, services ...) :

-
-
-
-
-

Montant de l'adhésion annuelle à l'association

Familiale /__/__/__/ €

Individuelle : /__/__/__/ €

Si l'association organise plusieurs activités, merci de donner le détail du nombre d'adhérents et du montant de l'adhésion par activité :

-
-
-

ASSURANCES

Nom – Adresse de la Compagnie

Type de contrat (responsabilité civile... couvrant les biens matériels confiés notamment) **fournir une attestation pour l'année**

PERSONNES EMPLOYEES PAR L'ASSOCIATION

Nombre de salariés : /____/

Nombre de contrats particuliers (préciser lesquels :) /____/

Montant total des salaires annuels **DECLARES** (joindre les justificatifs) /_____/

Montant des frais de carburant championnats régionaux et nationaux /_____/

Joindre un état détaillé indiquant la nature des championnats, leurs dates, les noms des participants, les coûts du carburant, faire une ligne par championnat.

COMPTE RENDU D'ACTIVITES

Dates, nature et lieux des manifestations organisées au cours de l'année 2023.

Indiquer obligatoirement :

- **date et compte rendu détaillé de l'assemblée générale**
- **date et type de l'évènement particulier organisé par l'association ou la participation active à un évènement organisé sur la commune**

PREVISIONS POUR L'ANNEE 2024 (joindre un budget prévisionnel)

Indiquer obligatoirement :

- **date prévisionnelle de l'assemblée générale (une convocation devra être adressée à la commune au minimum 15 jours avant la date fixée)**

Bilan DE L'EXERCICE ECOULE (et joindre le dernier bilan validé en AG)

DEPENSES		RECETTES	
Nature	Montant	Nature	Montant
Dépenses de fonctionnement liées à l'activité de l'association : - frais postaux - téléphone - Energies / carburant - documentation - fournitures administratives/de bureau - frais postaux - achats petits matériels - frais réceptions : alimentation / repas / cadeaux - locations matériels/véhicules - locations salles - Frais billetterie, imprimés.... - Primes assurances - Cotisations licences Frais liés aux manifestations organisées <ul style="list-style-type: none"> • buvettes • alimentaires • lots • etc Salaires : Charges salariales/patronales : Autres charges : Indemnités arbitres : Formations : Frais déplacements : Remboursement d'emprunts : Investissement / Gros équipement : - -		Intérêts des comptes financiers : Cotisations/licences : Subventions obtenues : - Fédération : - Subv Conseil Départemental - Subv Autres - Communes (à détailler par commune) - Mairie de JOSSELIN : - Ploërmel Communauté - - - Autres à lister : - - - Publicité/Partenariat : - Dons/sponsoring - Ventes réalisées Emprunt réalisé : -	
TOTAL		TOTAL	
Déficit		Excédent	

LA SITUATION DES COMPTES DE L'ASSOCIATION Comptes arrêtés à la date du : _____

Le résultat	Créditeur (+)	€
	Débiteur (-)	€

Les avoirs à L'arrêté des comptes (joindre un état bancaire du compte bancaire et des placements)	Caisse (argent liquide)	€
	Compte(s) bancaire(s)	€
	Livret Epargne	€
	Autres :	€

Certifié exact, Le Président et le comptable (signatures)

Date : _____

Imprimé à remplir uniquement par les ASSOCIATIONS SPORTIVES

Nom de l'association

--

PRATIQUANTS (fournir liste détaillée **officielle** des licenciés éditée à partir du site de la fédération avec **nom- prénom – date naissance – adresse détaillée– N° de licence ...**)

Effectif licenciés (par section)	Habitant JOSELIN	Habitant le canton de JOSELIN	Habitant hors canton
Moins de 20 ans			
Plus de 20 ans			

DIRIGEANTS

Effectif (par section)	Habitant JOSELIN	Habitant le canton de JOSELIN	Habitant hors canton

Budget consacré à l'emploi d'animateur(s) diplômé(s) :

Budget consacré à la formation des animateurs :

Montant de l'adhésion annuelle a l'association

Familiale /_/_/_/_/ €

Individuelle : /_/_/_/_/ €

Si l'association organise plusieurs activités, merci de donner le détail du nombre d'adhérents et du montant de l'adhésion par activité :

A DESTINATION DE TOUTES LES ASSOCIATIONS
Et à retourner signé avec le dossier de demande de subvention

NOTE D'INFORMATION

Tout renseignement nécessaire, pour la constitution de ce dossier, vous sera fourni par le Service Comptabilité.

Rappel :

Art L.1611.4 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Toute association, œuvre ou entreprise ayant reçu une subvention peut être soumise au contrôle des délégués de la commune qui a accordé cette subvention. Tous groupements, associations, œuvres ou entreprises privées qui ont reçu dans l'année en cours une ou plusieurs subventions sont tenus de fournir à l'autorité qui a mandaté la subvention une copie certifiée de leurs budgets et de leurs comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tous les documents faisant connaître les résultats de leur activité.

PIECES A JOINDRE

Le dossier devra comprendre :

- Un dossier de demande de subvention dûment complété et signé adressé à Monsieur Le Maire
- Le budget prévisionnel détaillé du projet spécifique, objet d'une demande de subvention exceptionnelle pour « projet »
- Un relevé d'identité bancaire ou postal
- Tout document utile permettant d'apprécier les activités de l'association et le bien-fondé de la demande de subvention pour projet (indicateurs d'activité, retombées presse...)

Pour les nouvelles associations ou modification des statuts :

- Les statuts de l'association (si création ou modification)
- La photocopie du récépissé de déclaration à la Préfecture ou Sous-Préfecture
- L'avis de parution de déclaration de l'association au journal officiel
- Tout document utile permettant d'apprécier les activités de l'association et le bien-fondé de la demande de subvention pour projet (indicateurs d'activité, retombées presse...)

M, président de l'association déclare avoir pris connaissance de ce document.

Signature et date